

port d'Orly [1^{er} avril 1955] (p. 2294), [3 mai 1955] (p. 2428). — Pose au Ministre des Travaux publics des Transports et du Tourisme, une question relative à l'extension de l'aéroport d'Orly [27 mai 1955] (p. 3103, 3104). — Prend part à la discussion des BUDGETS MILITAIRES pour 1955 et 1956, SECTION GUERRE, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Missions et moyens de l'armée de terre*; *Leçons techniques de la guerre d'Indochine*; *Mesures concernant les effectifs*; *Corps expéditionnaire*; *Fabrications* [22 juillet 1955] (p. 4073 à 4075); — Dépenses du MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, SECTION GUERRE, Chap. 31-34 : *Salaires des ouvriers de la défense nationale* [23 juillet 1955] (p. 4174); Chap. 34-52 : *Matériel ramené d'Indochine* (p. 4177); Chap. 53-71 : *Son amendement indicatif (Licenciements dans les établissements de l'Etat)* (p. 4182); SECTION MARINE, Chap. 52-71 : *Son amendement indicatif (Ecoles des apprentis mécaniciens)* (p. 4202); *le retire* (ibid.); de ce projet de loi en deuxième lecture, Art. 25 bis : *Son amendement (Monopole des poudres et fabrique de cartouches de chasse de Sevran)* [4 août 1955] (p. 4610, 4611).

MEUNIER (M. Jean), *Député de l'Indre-et-Loire (S.)*.

Son élection est validée [19 juillet 1951] (p. 5969). = Est nommé membre : de la Commission de la presse [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

Interventions :

Prend part à la discussion d'une proposition de loi relative au transfert et à la dévolution des biens d'entreprises de presse : *Discussion générale (Nécessité de mettre fin au régime provisoire de la presse nouvelle et de lui assurer une vie stable*; *Application de la loi du 11 mai 1946)* [7 mai 1954] (p. 2196, 2197); Art. 1^{er} : *Amendement de M. Minjoz tendant à considérer comme biens de presse les biens mobiliers et immobiliers* (p. 2203); Art. 10 : *Son amendement (Désignation d'un arbitre par le président du Conseil supérieur des entreprises de presse)* [11 mai 1954] (p. 2306). — Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du

projet de loi relatif au renouvellement de l'Assemblée Nationale : *Son contre-projet (Retour à la loi du 5 octobre 1946)* [9 novembre 1955] (p. 5617).

MEUNIER (M. Pierre), *Député de la Côte-d'Or (R. P.)*.

Secrétaire de l'Assemblée Nationale.

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5900). = Est nommé : membre de la Commission des boissons [17 juillet 1951] (**F. n° 5**); membre de la Commission des finances [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**); membre titulaire de cette Commission [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

Dépôts :

Le 17 juillet 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prévoir l'intégration totale des chefs de bureau et rédacteurs des préfectures et sous-préfectures, dans le cadre des attachés, **n° 185**. — Le 2 juillet 1952, une proposition de loi tendant à intégrer tous les chefs de bureau et rédacteurs de préfecture dans le cadre des attachés de préfecture ainsi que tous les commis de préfecture nommés au plus tard le 1^{er} janvier 1949 dans le cadre des secrétaires administratifs de préfecture, **n° 3940**. — Le 21 novembre 1952, une proposition de loi tendant à assurer la communication aux assemblées d'actionnaires du montant des rémunérations versées aux administrateurs exerçant dans les sociétés des fonctions rétribuées, **n° 4838**. — Le 23 juillet 1953, une proposition de loi tendant à modifier le décret du 11 mai 1953 en vue de rétablir le crédit de 250 millions destiné à faire face aux révisions indiciaires intervenues en 1952 en ce qui concerne les fonctionnaires et notamment les receveurs-buralistes, **n° 6648**. — Le 23 mars 1955, une proposition de loi tendant à simplifier le système fiscal et à le corriger dans le sens de la justice fiscale en opérant un transfert de charges des catégories sociales défavorisées aux catégories privilégiées, **n° 10500**. — Le 26 mai 1955, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à étendre aux pièces de rechange et à certains articles de petit outillage a baisse de 15 0/0 sur le matériel